



Economie des médias : utilité et désutilité du P2P

Olivier Bomsel
Cerna, MINES ParisTech

Colloque P2P
TELECOM ParisTech,
30 Octobre 2008

Copyright © 2008
Tous droits réservés. Toute réimpression
sans autorisation est formellement
interdite.

ParisTech

L'information codée a deux profils d'utilité



2

- **Syntaxique** : les logiciels qui font fonctionner les systèmes, équipements et réseaux
- **Syntagmatique** : les séquences binaires génératrices de sens.
 - Le syntagme peut être à **usage privé** (communication interpersonnelle) ou **public** (contenu médiatisé)
- **Internet est à la fois système de communication et média**
- Le syntagme privé n'a pas d'utilité hors des communicants qui l'échangent
 - Il est tarifé par les « systèmes » de communication (à l'accès)
- Les médias engendrent des externalités (effets sociétaux) positives et négatives
 - Elles sont régulées par la **propriété** (copyright) et la **censure**
 - Et tarifées suivant la valeur sociale du « contenu »
- **Média et communication sont des fonctions économiquement différentes**
 - *Elles doivent être techniquement séparées*

Copyright © 2008
Tous droits réservés. Toute réimpression
sans autorisation est formellement
interdite.

Colloque Atena P2P
Paris, 30 Octobre 2008

ParisTech

Fonction économique de la propriété



3

- *La propriété est une institution économique fondamentale*
- C'est un outil de *coordination sociale* (d'*internalisation*) qui :
 - Fournit des incitations individuelles à agir au bénéfice de la société,
 - Permet et soutient les transactions entre le propriétaire et les autres contributeurs au bénéfice de l'action
- Quand les individus peuvent négocier sans entraves, les droits de propriété sont plus efficaces que l'intervention publique centralisée (Coase and Stigler 1960,1966)
- *La propriété est économiquement utile dès lors que ses coûts de transaction — y compris ceux de son application — sont inférieurs aux bénéfices engendrés*
- Ses coûts d'application doivent donc être modérés...

Copyright © 2008 ParisTech
Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la ParisTech est formellement interdite.

Colloque Atena P2P
Paris, 30 Octobre 2008

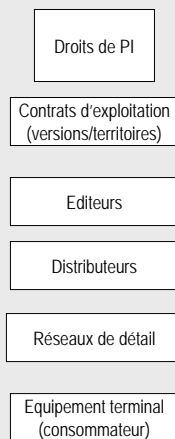
ParisTech

L'économie des médias : distribuer des biens sous Propriété Intellectuelle (PI)



4

- La PI structure des relations verticales du propriétaire au consommateur
- Les biens sous PI sont distribués sur des systèmes techniques spécialisés
- Les innovations numériques suscitent de nouveaux « systèmes »



- La distribution numérique induit des investissements de différentes parties
- Chaque partie concourt pour maximiser ses revenus
- Les relations verticales sont sources d'*aléa moral* (incitations à pirater..)
- **Quelle fonction pour le P2P ?**

Copyright © 2008 ParisTech
Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la ParisTech est formellement interdite.

Colloque Atena P2P
Paris, 30 Octobre 2008

ParisTech

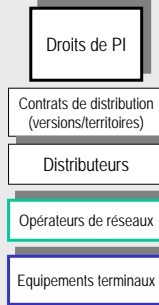
Le cas de la distribution audiovisuelle



La distribution *versionnée* sert à discriminer les consommateurs

5

- La numérisation accroît la capacité de distribution des réseaux
- Elle accroît le nombre des versions et des systèmes de distribution : câble, satellite, DVD, ADSL, TNT, mobile...
- Elle accroît le confort de réception : écrans plats, PC, consoles, DVR,...



- Multiplication des marchés et des modèles tarifaires : en clair, vente groupée, vente à l'acte...
- Les droits se valorisent sur des marchés nombreux, complémentaires...
- ...mais aussi segmentés
- L'efficacité de la discrimination finance la diversité de l'offre



Copyright 2008 ParisTech
Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la ParisTech est formellement interdite.

Colloque Atena P2P
Paris, 30 Octobre 2008

ParisTech

Phase 1 du déploiement d'Internet



6

- Les réseaux Internet combinent communication et média
- Phase 1** : les industries de réseau utilisent le piratage pour doper leur déploiement.
 - Leurs clients sont prêts à payer pour s'équiper, pas pour le contenu => piratage massif dû à l'aléa moral
 - Le P2P s'y développe comme outil d'échange de contenus (de piratage)
 - Le politique privilégie le déploiement d'Internet sur le respect de la propriété

Conséquences :

- Meilleur usage des ressources physiques des réseaux, déploiement accéléré
- Incitation massive au piratage
 - Menace sur l'ensemble de l'économie des médias* (distribution discriminée)
- Élévation des coûts d'application de la propriété
 - Remise en cause de la Propriété Intellectuelle* (licence globale, destruction massive de valeur, distorsions des incitations...)

Copyright 2008 ParisTech
Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la ParisTech est formellement interdite.

Colloque Atena P2P
Paris, 30 Octobre 2008

ParisTech

Phase 2 : Insertion dans l'économie des médias



7

Phase 2 : le déploiement achevé, Internet va s'insérer dans l'économie des médias

- les FAI doivent devenir des distributeurs loyaux
- la propriété doit être rétablie au meilleur coût (Loi Création et Internet)
- les réseaux vont être incités à séparer les fonctions communication et média

Le P2P va servir :

- à élever la productivité des réseaux
- à réduire les coûts d'application de la propriété : traçage, filtrage, distribution loyale...
- à structurer les réseaux vers une meilleure coordination des fonctions économiques proposées

Copyright © 2008
ParisTech et ses
associés pour tous droits réservés.
Tous droits réservés.

Colloque Atena P2P
Paris, 30 Octobre 2008

ParisTech